

# Conseil Consultatif des Résidents Etrangers de Strasbourg

---

## Rapport intermédiaire de la commission Accès aux Droits et lutte contre les discriminations

Référents : **Leyla Kocgozlu et Patricia García de Poillerat**

Rapporteurs : **Sophie Laurent et Aziza Akaddar**

Pour des raisons pratiques la commission d'accès aux droits et la commission de lutte contre les discriminations se sont réunies pour faire une seule commission, en se donnant la possibilité de travailler séparément si nécessaire.

La commission a démarré le 10 octobre 2009 et nous nous sommes réunis 5 fois jusqu'à aujourd'hui.

La démarche dans un premier temps a consisté à rassembler les acteurs et les ressources locales afin de mettre en place un comité de pilotage pour agir localement contre les discriminations et pour l'accès au droit.

Pour le moment les associations membres sont :

**Femmes Congolaises,**

**ATMF**

**CARES**

**CASAS**

**la CIMADE**

**le CLAPEST**

**la COJEP**

**Migration Santé**

**Maghreb Solidarité**

**Parole sans frontière**

**THEMIS**

**T. Vert**

**et une personne du Collège 1**

Nous sommes en train de créer de liens avec d'autres instances pour établir un diagnostic local sur le territoire dans le cadre « Accès au droits et Lutte contre les discriminations » comment par exemple :

- la **COPEC** (**CO**mmission pour la **P**romotion de l'**E**galité des Chances et de la **C**itoyenneté)
- la **HALDE** (**L**a **H**aute **A**utorité de **L**utte contre les **D**iscriminations et pour l'**E**galité)
- l'**ORIV** l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

La commission a réfléchi aux différents problèmes de discrimination et accès aux droits. Les victimes sont des étrangers ou des français, les personnes souffrent de la même chose : discrimination et accès au droit difficile.

La commission propose :

### **\* CREER UNE CELLULE D'ECOUTE avec un système de veille juridique.**

Pour les personnes qui vivent des situations difficiles.

un lieu de renseignements qui guide les personnes dans les démarches juridiques.

### **\* FAIRE DES FORMATIONS au CCRE.**

Il faut travailler sur l'accès au droit, car si on connaît nos droits on sera moins discriminés, la non connaissance de nos droits entraînent une facilité à la discrimination.

Comment toucher les gens ?

- Il faudrait faire des formations sur les thèmes de l'accès aux droits et de la lutte contre les discriminations.  
Proposition au bureau du CCRE de mettre en place en 2010 une ½ journée de sensibilisation sur ces thèmes (afin d'approfondir les dispositifs et déterminer comment les associations peuvent participer) et l'idée c'est qu'elle soit ouverte aux autres instances de Strasbourg et pas uniquement aux associations de résidents étrangers
- On peut imaginer une visibilité Internet.

### **\* UN DIAGNOSTIC SOCIAL.**

Il faut arriver à connaître les différentes problématiques pour établir les différents niveaux et les de types de prise en charge (social, médical, juridique).

Richard et Amina ont commencé à travailler avec les associations du CCRE pour définir les problématiques phares.

#### **CREATION D'UN GUIDE.**

Un guide d'information juridique, personnel et pratique pour les nouveaux arrivants à Strasbourg, sorti pour octobre 2010 car le réseau national des CCRE se réunira à ce moment là à Strasbourg.

#### **TRAVAIL SUR LE TERRAIN.**

Nous allons commencer par l'organisation d'une table ronde en lien avec ATMF, le CCRE, Thémis, le Clapest...autour de « Le chômage des jeunes diplômés des quartiers ». Cette table ronde concernera tous les jeunes diplômés et non seulement issus de l'immigration.

#### **DIALOGUE avec Mathieu Cahn, adjoint au Maire**

Le 9 mars 2010 à 19 heures au Centre administratif, Place de l'Etoile, réunion publique. Chaque membre du CCRE y est convié.

Après la période de questions auxquelles M. Cahn répondra, sera organisé un temps d'échanges sur les questions de la lutte contre les discriminations.

La commission ne s'est réunie que 5 fois depuis sa création. Cependant grâce aux associations qui en font partie et qui travaillent depuis long temps sur le terrain nous avons pu commencer à faire des propositions concrètes à différents niveaux et sur le terrain.

Leyla Kocgozlu et Patricia García de Poillerat

Référents de la commission Accès aux droits et lutte contre les discriminations.

Lors de la constitution du CCRE les 5 listes candidates ont fait des propositions concernant la lutte contre les discriminations dont voici le recueil qui nous a semblé intéressant de vous communiquer.

La commission a pris en compte ces propositions et on y travaille.

## **Annexe 1**

***Recueil des propositions de cinq listes candidates au Bureau du CCRE concernant la lutte contre les discriminations.***

### **Créer une « Mission de lutte contre les discriminations » autour des actions suivantes :**

- Faire des campagnes d'information et de formation pour faire évoluer les mentalités
- Accueillir et accompagner les victimes de discriminations et les soutenir dans leurs démarches.
- Travailler en articulation avec l'ensemble des dispositifs existant ainsi que le mouvement associatif à Strasbourg
- Collecter les informations
- Relier l'information entre la société civile, la mairie et les associations concernées, sur les cas de discrimination existant à Strasbourg
- Orienter les victimes: liste d'avocats, soutien psychologique...
- Réceptionner l'information à un niveau global. Chaque communauté est informée et informe le CCRE : Observation participante
- Travailler en étroite collaboration avec la Halde, la COPEC, la Direction du Travail, le collectif LGBT
- Lutter contre la discrimination à l'emploi des étrangers : non reconnaissance des diplômes étrangers, crainte des employeurs d'embaucher des étrangers (Gaspillage des cerveaux)
- Dénoncer le sous traitement de l'étranger par rapport au salarié français.
- Lutter contre la discrimination au logement: Odeur et bruit, Sélection au faciès... autant d'idées reçues à éradiquer.